



# FORMATIONS

# 2020



## LA QUALITÉ, A L'HORIZON D'UNE CERTIFICATION EN 2021

La publication des décrets d'application de la « Loi Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 s'est poursuivie tout au long de l'année 2019, ce qui exige dorénavant des organismes de se projeter dans un rétro-planning serré.

En effet, 2020 est une année de préparation à la certification pour tous les organismes qui souhaitent en disposer dès le 1er janvier 2021 afin de proposer des actions financées par les OPCOS.

Avant cette nouvelle exigence, l'URIOPSS était entrée depuis 2013 dans une démarche d'amélioration continue en proposant à ses adhérents :

- Réactivité dans la mise en place d'une action sur un sujet d'actualité
- Interventions spécialisées adaptées aux spécificités du secteur ; mise à disposition d'expertises internes
- Limitation des temps de déplacement avec des actions sur site
- Pédagogie basée sur des échanges de pratiques ; accompagnement post actions par questions-réponses interactifs ; suivi par des intervenants connus et identifiés
- Tarif adapté au secteur associatif
- Collaboration avec les Écoles de Travail Social du Territoire et des Organismes de formation des Associations adhérentes

Si nos propres critères correspondent aux attentes des professionnels de terrain, l'URIOPSS dans le cadre du réseau national et appuyée par l'UNIOPSS et de son service formation, va entrer dans le processus de certification durant cette année.

Nous pourrions ainsi croiser nos propres critères et ceux inhérents à la démarche en espérant que ces travaux de clarification rendront l'offre toujours plus accessible et utile aux structures dont les montées en compétences sont encore plus cruciales dans cette époque de transition, de refonte des diplômes et de difficultés de recrutement.

L'URIOPSS dans son offre de services reste centrée sur des actions visant l'adaptation et la mise à jour des compétences des professionnels des services support : pilotage des organisations, droit social, ressources humaines, gestion et comptabilité avec des actions de courte durée de 1 à 3 jours. Vous trouverez dans l'offre 2020 de nombreuses nouveautés liées aux Systèmes d'Information (risques cyber et RGPD), à l'évolution du management adapté à l'évolution de l'offre médico-sociale mais également aux jeunes en service civique, aux représentants des Conseils de la Vie Sociale et aux professionnels proches de l'âge du départ à la retraite.

N'hésitez plus à prendre soin de vos compétences et de leur qualité !

Bonne lecture.

**Catherine HUMBERT, directrice**



# POUR VOS **FORMATIONS** CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

*Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les **solidarités**.*

*La force de notre réseau est d'apporter des **réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une **analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités.*



## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

**Une offre de formation adaptée** aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- **Une double-approche : technique et politique.**
- **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

**Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur** qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider les **bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

**C'est aussi une opportunité d'échanger avec d'autres associations, fondations, mutuelles,... et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau**

2018

589  
formations  
réalisées

8300  
personnes  
formées

232  
formateurs  
mobilisés

## UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR RENFORCÉE !

*L'ensemble des organismes de formation du réseau Uniopss-Uriopss est aujourd'hui officiellement référencé dans le logiciel DATADOCK, conformément au décret de 2015, nous permettant ainsi d'intégrer les catalogues de référence des financeurs de la formation professionnelle.*

*Aujourd'hui, le réseau Uniopss-Uriopss est engagé dans une dynamique de **CERTIFICATION QUALITÉ** de l'ensemble des organismes de formation conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette certification qualité plus exigeante, qui nécessite de répondre à sept critères et plus d'une vingtaine d'indicateurs, est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour nos participant.es, nos structures et nos financeurs.*





# OFFRE DE FORMATIONS 2020

## PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Nouveauté 2020 :



### L'offre du réseau en région

■ <a href="#">Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités</a>	<b>13 février 2020</b>	230 €	Strasbourg
■ <a href="#">Élaborer sa stratégie associative</a>	<b>6 février 2020</b>	230 €	Strasbourg
■ Coopération et regroupement	<b>Nous consulter</b>	230 €	
■ <a href="#">Le Document Unique de Délégation (DUD)</a>	<b>19 juin 2020</b>	230 €	Strasbourg



### En plus, dans votre Uriopss !

■ Le financement et l'organisation du secteur médico-social à destination des nouveaux administrateurs	<b>Nous consulter</b>		
■ Le fonctionnement d'un EHPAD à destination de nouveaux administrateurs	<b>Sur demande</b>		
■ Petit déjeuner : cartographie des risques	<b>6 octobre 2020</b>		Nancy
■ Petit déjeuner experts : le mécénat	<b>Nous consulter</b>		

## DROIT SOCIAL



### L'offre du réseau en région

■ Cycle de formation : consolider ses acquis en droit social			
1. <a href="#">Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques.</a>	<b>29 et 30 janvier 2020</b>	460 €	Strasbourg
2. <a href="#">CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail.</a>	<b>13 mars 2020</b> <b>2 avril 2020</b>	230 €	Strasbourg Nancy
3. <a href="#">Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés.</a>	<b>5 mai 2020</b>	230 €	Nancy
4. Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail.	<b>Nous consulter</b>		
■ Les instances représentatives du personnel : obligations et fonctionnement	<b>Nous consulter</b>		
■ Actualiser ses techniques de paie	<b>Nous consulter</b>		
■ Gestion et aménagement du temps de travail	<b>Nous consulter</b>		



### En plus, dans votre Uriopss !

■ Matinale d'actualité juridique 1er semestre	<b>15 janvier 2020</b> <b>22 janvier 2020</b>	25 €	Strasbourg Nancy
■ Matinale d'actualité juridique 2ème semestre	<b>16 septembre 2020</b> <b>24 septembre 2020</b>	25 €	Strasbourg Nancy
■ <a href="#">Maladie, inaptitude, accidents du travail : la gestion des absences</a>	<b>8 juin 2020</b>	230 €	Autres infos



# RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT Nouveauté 2020 :



## L'offre du réseau en région

■ <a href="#">Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure</a>	<b>4 décembre 2020</b>	230 €	Strasbourg
■ <a href="#">La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion</a>	<b>15 décembre 2020</b>	230 €	Nancy
■ Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	<b>Nous consulter</b>		
■ Entretiens annuels, entretiens professionnels	<b>Nous consulter</b>		
■ <a href="#">Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner</a>	<b>25 novembre 2020</b>	230 €	Nancy
■ <a href="#">Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail</a>	<b>18 juin 2020</b>	230€	Strasbourg

## En plus, dans votre Uriopss !

■ <a href="#">Gérer les impacts managériaux de la transition sociale et médico-sociale</a>	<b>16 juin 2020</b>	230 €	Strasbourg
■ <a href="#">Coordonner les parcours et les plans d'accompagnement personnalisés dans les ESSMS et dispositifs</a>	<b>3 juin 2020</b>	230 €	Nancy
■ <a href="#">Mettre en œuvre une plateforme de services en action médico-sociale et sociale</a>	<b>17 juin 2020</b> <b>4 juin 2020</b>	230 €	Strasbourg Nancy



# GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



## L'offre du réseau en région

■ Cycle de formation : consolider ses acquis en comptabilité et en gestion financière			
1. <a href="#">Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS</a>	<b>3 mars 2020</b>	230 €	Strasbourg
2. Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	<b>Nous consulter</b>	230 €	
3. Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique.	<b>Nous consulter</b>	230 €	
4. Concevoir des tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur social et médico-social : les prémices du contrôle de gestion.	<b>Nous consulter</b>	230 €	
5. <a href="#">Mettre en œuvre l'analyse financière</a>	<b>6 et 7 avril 2020</b>	230 €	Strasbourg
■ <a href="#">CPOM : s'engager dans une démarche de contractualisation</a>	<b>12 février 2020</b>	230 €	Nancy

## En plus, dans votre Uriopss !

■ Les enjeux du CPOM à destination des administrateurs	<b>Sur demande</b>		
■ Présentation du CPOM auprès des équipes de salariés	<b>Sur demande</b>		
■ Actualités budgétaires	<b>11 juin 2020</b>		Strasbourg
	<b>9 juin 2020</b>	25 €	Nancy
	<b>16 juin 2020</b>		Saint Dié
■ Les fondamentaux de la tarification et du financement des associations du secteur social et médico-social	<b>Sur demande</b>		





# PRATIQUES PROFESSIONNELLES Nouveauté 2020 :



## L'offre du réseau en région

■ La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en oeuvre	<a href="#">Nous consulter</a>	230 €
■ Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale	<a href="#">Nous consulter</a>	230 €
■ Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	<a href="#">Nous consulter</a>	230 €
■ Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	<a href="#">Nous consulter</a>	230 €



## En plus, dans votre Uriopss !

■ Snoezelen : initiation à l'utilisation de l'espace	<a href="#">Nous consulter</a>	230 €	
■ Formation service civique	<a href="#">Nous consulter</a>		
■ <a href="#">S'engager dans un CVS</a>			
	<b>10 mars 2020</b>	230 €	<b>Strasbourg</b>
	<b>22 septembre 2020</b>		<b>Nancy</b>
■ <a href="#">La mise en conformité RGPD : la construction du registre des activités de traitement et la réalisation des analyses d'impact sur la protection des données</a>	<b>17 mars 2020</b>	230 €	<b>Strasbourg</b>
■ Petite Déjeuner experts : SI	<a href="#">Nous consulter</a>		

En fonction de vos besoins, toutes ces formations peuvent être proposées en INTRA.

**CONTACTEZ-NOUS !**  
alsace@uriopss-grandest.fr

## AUTRES



### En plus avec nos partenaires

■ Petit Déjeuner experts : cyber risque	<b>6 février 2020</b>		<b>Nancy</b>
■ <a href="#">CAP SUR UNE RETRAITE PLEINE DE PEPS : les indispensables à mettre dans sa valise – (2 jours)</a>	<b>6 et 7 avril</b>	460 €	
■ Autisme et outils numériques par Adèle de Glaubitz Formation	<b>13 novembre 2020</b>	290 €	Inscriptions chez Adèle de Glaubitz Formation



Découvrez nos formations en ligne

[www.glaubitz.fr](http://www.glaubitz.fr)

L'autisme • L'épilepsie • La déficience intellectuelle et le polyhandicap • Les déficiences sensorielles et le handicap rare • Les troubles psychiatriques • Snoezelen • La Stimulation Basale • Montessori • La psychologie positive • Les outils numériques

Contactez-nous par téléphone au 03 88 21 10 40 ou par mail [formation@glaubitz.fr](mailto:formation@glaubitz.fr)





# VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

## PACK CPOM : Négocier son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

La négociation des termes du CPOM est un moment charnière pour le gestionnaire et la vie de ses établissements et services, car il engage sur une pluri-annualité à moyen terme avec des objectifs négociés et contractualisés.

L'Uriopss vous accompagne dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs. Cette démarche de co-construction et de conseil implique l'engagement de l'association dans la constitution des documents contractuels.

### Objectifs de l'accompagnement

- ◆ Identifier les actions déjà conduites par les établissements et services entrant dans le périmètre du CPOM
- ◆ Valoriser les actions d'intérêt général
- ◆ Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou développer
- ◆ Consolider les documents de contractualisation
- ◆ Soutenir la démarche d'évaluation
- ◆ Présentation CPOM aux administrateurs

### 3 Phases d'accompagnement sont proposées

**Phase 1 : l'élaboration du diagnostic - durée moyenne 4 jours + 0,5 jour par établissement / service, à titre indicative et selon l'organisation**

- ◆ Appréhension des documents institutionnels et contractuels : 0,5 jour
- ◆ Etablissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) : 0,5 jour
- ◆ Lecture et enrichissement du diagnostic initial : 1 jour

- ◆ Proposition ou enrichissement des points saillants : 0,5 jour
- ◆ Réunions du comité de pilotage : 1 jour
- ◆ Relecture finale du diagnostic : 1 jour

**Phase 2 : la préparation à la contractualisation - durée moyenne 5 jours**

- ◆ Relecture et enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s) : 1 jour
- ◆ Co-construction des indicateurs de réalisation : 2 jours
- ◆ Réunions du comité de pilotage : 1 jour
- ◆ Relecture et enrichissement des documents contractuels : 1 jour

**Phase 3 : le suivi - durée moyenne 2 jours**

- ◆ Proposition d'évolution des outils de suivi et des indicateurs au démarrage du CPOM ou en amont : 2 jours

**TARIFS : devis sur demande**

#### CONTACT CPOM

Maxime CHOMETON

Conseiller technique Gestion -  
Tarification

[m.chometon@uriopss-grandest.fr](mailto:m.chometon@uriopss-grandest.fr)

03 88 75 06 34

## Le service civique pour déployer le volontariat associatif



L'Uriopss Alsace Lorraine s'est engagée aux côtés de l'Uniopss, agréée depuis septembre 2015, pour la mise à disposition de volontaires en Service Civique auprès de ses adhérents.

Nous vous faisons bénéficier d'un accompagnement personnalisé à toutes les étapes du processus de mise à disposition :

- ◆ Définition de l'offre de mission
- ◆ Gestion administrative
- ◆ Recrutement
- ◆ Formation civique et citoyenne du volontaire

#### CONTACT SERVICE CIVIQUE

[alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr)



# SERVICES, CONTACTS & TARIFS

SERVICES A L'ADHERENT	VOS REFERENTS URIOPSS	INCLUS DANS LA COTISATION	COMMANDE / INSCRIPTION	SUR DEVIS
<b>VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER, VOUS REPRESENTER</b>				
◆ Info-conseil droit social-droit associatif	Catherine Audias Conseiller technique	✓		
◆ Info-conseil RGPD	Pascal Lefebvre Juriste et DPO	✓		
◆ Info-conseil gestion et tarification	Maxime Chometon Conseiller technique Gestion et tarification m.chometon@uriopss-grandest.fr	✓		
◆ Info-conseil service civique	Juliette Dupont Assistante j.dupont@uriopss-grandest.fr	✓		
◆ Mandats territoriaux et nationaux	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr	✓		
◆ Rencontres territoriales	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr	✓		
◆ Matinales, Journées d'études, Journée de Rentrée Sociale	Juliette Dupont Assistante j.dupont@uriopss-grandest.fr	✓	✓	
<b>ELABORER UNE REPONSE Formation-Accompagnement des Salariés / Bénévoles</b>				
◆ Formations inter, intra, accompagnement	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr		✓	✓
<b>ORGANISER ET ADMINISTRER LES ACTIONS</b>				
◆ Formations inter et intra, matinales, journées d'études	Juliette Dupont Assistante j.dupont@uriopss-grandest.fr	✓	✓	
<b>ACCOMPAGNER AU SERVICE CIVIQUE ET A L'OFFRE DE STAGES</b>				
◆ Procédure de mise à disposition de volontaires en service civique	alsace@uriopss-grandest.fr	✓		( gratification stagiaire, service civique à la charge de l'employeur)
◆ Contribution offre /demande de stages sur les fonctions support				



# CONDITIONS GÉNÉRALES

Numéro de déclaration : 44 67 064 6867



## INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription, qui vaut engagement de participation, doit parvenir au service Formation de l'Uriopss Alsace au minimum 15 jours avant le début de la formation, rempli et signé par l'employeur. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles.

## DÉSISTEMENT / ANNULATION

### ◆ Annulation du fait de l'Uriopss Alsace :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'Uriopss Alsace se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation. L'Uriopss Alsace en informe l'association, l'établissement au minimum une semaine avant la date d'ouverture du stage. Cette annulation ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

### ◆ Désistement du stagiaire :

Tout désistement doit être porté à la connaissance de l'Uriopss Alsace par tout moyen [courrier – mail – fax].

Le stagiaire peut être remplacé par un collaborateur de son établissement sans frais [sous réserve d'accord de sa direction et de l'OPCA] : le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à l'Uriopss Alsace

#### *Pénalités en cas de désistement :*

- Plus de 8 jours avant la date d'ouverture du stage : aucune pénalité
- entre 3 à 8 jours du stage : **50 %** du coût pédagogique
- A moins de 3 jours du stage : la **totalité** du coût pédagogique

#### *Absence pour maladie ou événements spéciaux :*

Sur justificatif, l'absence pour maladie, accidents de travail ou événements familiaux, ne donnera pas lieu au versement de pénalités. Le stagiaire indisponible peut être remplacé par un autre salarié. Il conviendra, dans ce cas, d'en aviser l'Uriopss Lorraine le plus rapidement.

### ◆ Tarif et modalités de règlement :

Le coût pédagogique de la formation inter s'élève à **230 €** par jour et par personne pour les associations adhérentes. Pour les associations non adhérentes, il s'élève à **310 €** par jour et par personne.

Le règlement des frais liés à la formation s'effectue à réception de la facture adressée à l'issue de la formation. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'Uriopss Alsace ou par virement bancaire [merci de rappeler les références de la facture].

### ◆ Obligations :

Pour chaque inscription à une formation, l'Uriopss Alsace établit et adresse à l'association ou l'établissement :

**avant le début du stage** : une convocation, les modalités pratiques de la formation, une convention de formation en double exemplaire que l'association ou l'établissement s'engage à retourner signée et revêtue du cachet de la structure.

**à l'issue du stage** : une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation sous pli individuel confidentiel à remettre au stagiaire.

### ◆ Fonctionnement pédagogique :

#### *Démarche pédagogique :*

Les formations se déroulent selon un principe d'alternance entre exposés théoriques, échanges d'expériences, et exemples pratiques, au plus proche des attentes des participants.

#### *Modalités d'évaluation :*

A l'issue de la formation, il est remis à chaque stagiaire un questionnaire d'évaluation de la formation [contenu pédagogique, méthode d'animation, qualité de l'accueil, thématiques à approfondir...]

## VOS INTERLOCUTRICES

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets, n'hésitez pas à prendre contact avec :

◆ **Catherine HUMBERT** [ingénierie]  
03 88 75 06 34 - c.humbert@uriopss-grandest.fr

◆ **Juliette DUPONT** [gestion administrative]  
03 88 75 06 34 - j.dupont@uriopss-grandest.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 44 67 064 6867

N° de SIRET : 852 510 411 00014

◆ **Horaires** : 9 H 00 – 17 H 30

◆ **Lieux** : [Les formations en Alsace](#) ont lieu en général dans les locaux de l'Association Adèle de Glaubitz à Strasbourg.

## CONFIDENTIALITE ET RESPECT DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel il est tenu les informations de toutes natures relatives aux activités de l'adhérent, à son organisation et à son personnel que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître.

Conformément au RGPD, nos adhérents disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à [alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr)

**URIOPSS Grand Est - FORMATION**

80 Avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG

Renseignements au **03 88 75 06 34** ou sur [alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr)

## Bulletin d'inscription Formations 2020

Intitulé de l'action : ..... Date : .....  
 Numéro de l'action : ..... Structure : .....

NOM-Prénom du Stagiaire	Fonction	Mél (obligatoire)	Téléphone portable (uniquement en cas d'urgence liée à la formation)

Ferez-vous une demande de prise en charge par l'OPCA pour cette action ?      oui       non

Tarifs : vérifier le tarif sur le programme (le tarif s'entend par jour et par personne)

	Coût Formation (TTC)	Repas (TTC)	€ (TTC)
ADHERENT tarif standard (1 journée)	.....x 230 €	+.....x 17 €	
NON-ADHERENT	.....x 310 €	+.....x 17 €	
Autre tarif (selon le nombre de journées)	.....x ... €	+.....x 17 €	

Merci de retourner ce bulletin à l'URIOPSS Grand Est accompagné de votre règlement

### Attention :

- **Merci de bien vouloir nous envoyer votre inscription 15 jours au plus tard avant la date de l'action.**
- L'inscription n'est définitive qu'au moment de la confirmation de l'action qui vous sera adressée par mél au plus tard 8 jours avant la date de l'action.
- **En cas de désistement** à + de 8 jours par rapport à la date, remboursement à 100 % ; entre 3 à 8 jours, remboursement à 50 % et à moins de 3 jours (sauf absence maladies), pas de remboursement.

Date :

Signature et Cachet de l'organisme :

### CONFIDENTIALITE ET RESPECT DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel il est tenu les informations de toutes natures relatives aux activités de l'adhérent, à son organisation et à son personnel que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître.

Conformément au RGPD, nos adhérents disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à [alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr)

## Bulletin d'inscription Formations 2020

Intitulé de l'action : ..... Date : .....  
 Numéro de l'action : ..... Structure : .....

NOM-Prénom du Stagiaire	Fonction	Mél (obligatoire)	Téléphone portable (uniquement en cas d'urgence liée à la formation)

Ferez-vous une demande de prise en charge par l'OPCA pour cette action ?      oui       non

Tarifs : vérifier le tarif sur le programme (le tarif s'entend par jour et par personne)

	Coût Formation (TTC)	Repas (TTC)	€ (TTC)
ADHERENT tarif standard (1 journée)	.....x 230 €	+.....x 17 €	
NON-ADHERENT	.....x 310 €	+.....x 17 €	
Autre tarif (selon le nombre de journées)	.....x ... €	+.....x 17 €	

Merci de retourner ce bulletin à l'URIOPSS Grand Est accompagné de votre règlement

### Attention :

- **Merci de bien vouloir nous envoyer votre inscription 15 jours au plus tard avant la date de l'action.**
- L'inscription n'est définitive qu'au moment de la confirmation de l'action qui vous sera adressée par mél au plus tard 8 jours avant la date de l'action.
- **En cas de désistement** à + de 8 jours par rapport à la date, remboursement à 100 % ; entre 3 à 8 jours, remboursement à 50 % et à moins de 3 jours (sauf absence maladies), pas de remboursement.

Date :

Signature et Cachet de l'organisme :

### CONFIDENTIALITE ET RESPECT DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel il est tenu les informations de toutes natures relatives aux activités de l'adhérent, à son organisation et à son personnel que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître.

Conformément au RGPD, nos adhérents disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à [alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr)

**Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07**

[alsace@uriopss-grandest.fr](mailto:alsace@uriopss-grandest.fr) / [www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



# NOS PARTENAIRES EXPERTS

L'URIOPSS Alsace Lorraine anime depuis 2014 un **Club des Partenaires** regroupant des organismes qui interviennent de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social, avec une dimension Economie Sociale et Solidaire.

Les membres du Club des partenaires - cabinets d'expertises comptable, courtiers en assurance, banques, ... - sont partie prenante de l'ensemble de l'offre de services proposée aux adhérents de l'Uriopss Alsace.

## LEURS ACTIONS

- Animation des formations
- Co-conception et animation des Matinales et Journées d'Étude
- Expertises et soutien financier des projets portés par les adhérents
- Soutien des projets de l'Uriopss au bénéfice des associations et des personnes qu'elles accompagnent
- Financement de projets pour les personnes accompagnées par des concours



## PARTENAIRES FORMATION



80 Avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG  
03 88 75 06 34  
www.uriopss-grandest.fr

